



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mardi 08 décembre 2015, le Bénin a célébré la dixième (10^e) édition de la Journée Nationale de Lutte contre la Corruption.

Organisées par l’Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC), les manifestations officielles de la journée se sont tenues dans la salle de conférence de la Direction Générale des Impôts en présence de membres du Gouvernement, de responsables d’Institutions de la République, de partenaires techniques et financiers, de représentants d’organisations de la société civile, de représentants d’organisations professionnelles. La célébration de cette année a porté sur le thème : « *Administration béninoise et lutte contre l’impunité: état des lieux et perspectives* »

Dans son mot de bienvenue aux invités, M. Guy OGOUBIYI, Président de l’ANLC a justifié la pertinence du thème de la 10^e édition par l’amplification de dénonciations de faits de corruption au sein de l’administration publique et indiqué la nécessité de mener une réflexion globale sur la problématique de l’impunité avec son corolaire, le non respect des textes. Pour le Président de l’ANLC, la 10^e édition doit être « le point de départ d’un pacte national d’intégrité à tous les niveaux pour définitivement asseoir les bases d’une administration performante, respectueuse des valeurs morales et assumant ses responsabilités avec dignité ».

Ouvrant officiellement les travaux, M. Aboubakar YAYA, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle a exprimé toute sa gratitude aux organisations de la société civile, aux organisations syndicales, aux organes nationaux de contrôle et d’inspection et aux partenaires techniques et financiers pour leur détermination et leur engagement dans la lutte contre la corruption. Il a mis en relief les multiples initiatives prises par le Président YAYI Boni

en matière de lutte contre la corruption depuis son accession au pouvoir en 2006. Il a indiqué son espoir que les échanges et réflexions de cette dixième édition, débouchent sur « des propositions dont la mise en œuvre permettra d'induire des changements de mentalité et de comportement aux fins de l'émergence de béninois de type nouveau, intègre et patriote ».

A la fin de cette phase protocolaire, il a été procédé à la présentation d'un rapport élaboré à l'occasion de cette célébration intitulé « **Administration béninoise et lutte contre l'impunité: état des lieux et perspectives** ». Ledit rapport aborde les préoccupations relatives à la mise en œuvre des sanctions disciplinaires dans l'administration publique béninoise, la disponibilité de manuels de procédures au sein de l'administration publique béninoise, la déclaration de patrimoine, l'utilisation des véhicules administratifs, l'application du mécanisme de sélection des candidats aux Hauts Emplois Techniques dans l'administration publique, la non coopération de certaines structures et personnalités aux sollicitations de l'ANLC, les concours de recrutement d'Agents Permanents de l'Etat ainsi que quelques faits présumés de corruption et infractions connexes ayant défrayé la chronique en 2015.

La présentation de ce rapport a été suivie de débats riches et fructueux ayant permis, non seulement de dénoncer l'impunité de plus en plus répandue dans le pays, mais de formuler des propositions allant dans le sens du renforcement des attributions de l'ANLC et de la manifestation d'une plus forte volonté politique pour une plus grande efficacité de la lutte contre la corruption au Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 décembre 2015